Union Sportive l'Avenir Amnéville
Gymnase Charles REUTENAUER
2, rue de Mondelange
57360 AMNEVILLE LES THERMES

Amnéville, le 15 septembre 2025

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 27 septembre à 17h30

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association l'Union Sportive l'Avenir Amnéville. Celle-ci aura lieu le samedi 27 septembre à 17h30 à l'adresse suivante :

Gymnase Charles REUTENAUER
2, rue de Mondelange
57360 AMNEVILLE LES THERMES

Les délibérations de l'assemblée générale ordinaire porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral
2. Rapport sportif
3. Rapport financier
    a. Compte d'exploitation et bilan de la saison 2024-2025
    b. Rapport du vérificateur aux comptes
    c. Budget prévisionnel de la saison 2025-2026
4. Election du/des vérificateurs aux comptes
5. Fixation des tarifs de cotisations pour la saison 2026-2027
6. Paroles aux invités

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts :

1. Est membre électeur, tout membre dûment inscrit et à jour de sa cotisation au 15 septembre 2025 minuit ou son représentant légal pour un membre âgé de moins de 16 ans.
2. En cas d'empêchement, il est possible de se faire représenter par un membre électeur. Vous trouverez sur le site de l'association un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et la remettre à votre mandataire qui devra la présenter au moment de l'émargement.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Mesdames, Messieurs l'assurance de nos respectueuses salutations.

Madame Kheira Dos Santos
Présidente